

PEUPLES, PROVINCES ET VILLES
DANS LA LITTÉRATURE PROVERBIALE
LATINE DU MOYEN AGE

Au moyen âge plus qu'en d'autres temps les auteurs ont nourri leur mémoire d'écrits que la rareté des livres leur interdisait de consulter aisément. Les œuvres latines sont profondément pénétrées de citations textuelles ou d'allusions littéraires, au point d'apparaître comme des sortes de marqueteries où l'emprunt ne cesse de se glisser au milieu du discours personnel. Nul ne s'étonnera que parmi ces citations figurent nombre de sentences de structure proverbiale. Certaines d'entre elles remontent aux Ecritures et particulièrement au livre des *Proverbes*, d'autres aux textes latins de l'antiquité classique. Le champ des proverbes latins utilisés dans la littérature médiévale est proprement immense, comme en témoigne l'énorme recueil d'Hans Walther qui réunit plus de 40 000 numéros¹. Parmi eux l'apport médiéval, d'origine littéraire mais aussi vraisemblablement populaire, est considérable. Dès le XII^e siècle des auteurs, tels Wipo, chapelain de l'empereur Henri III² ou Otlon, moine de Saint-Emmeran de Ratisbonne³ ont écrit des *Proverbia*, des recueils de proverbes. Au XII^e siècle, Saint Bernard⁴, puis son disciple Galand de Reigny⁵ ont baptisé du même titre des collections de pensées morales, de prescriptions d'ordre normatif ou pratique, de remarques sur le comportement des hommes, sur la vie en société etc. Ces recueils sont destinés davantage à la documentation des prédicateurs qu'à l'édification personnelle. Ce sont en réalité des proverbes en puissance. Pour le devenir vraiment il leur faut séjourner d'abord dans la mémoire commune, car c'est le succès qui crée le proverbe. A l'extrême fin du XII^e siècle, Mathieu de Vendôme propose une définition qui donne à cet élément une place

essentielle. « Le proverbe », dit-il, « est une sentence commune à laquelle l'usage (*consuetudo*) accorde foi, que l'opinion publique adopte et qui correspond à une vérité confirmée »⁶. La sentence mémorisée devient proverbe : la répétition, la projection dans la mémoire du peuple la fait passer du particulier au collectif, de la littérature au patrimoine culturel général. Il n'est pas de proverbe sans transmission orale, sans cette foule anonyme qui redit et rappelle de génération en génération. Cela est si vrai que retenir une parole *velut in proverbio* revient à dire qu'on la retient par cœur. La participation de la foule est si décisive que l'adverbe *proverbialiter* devient l'équivalent de *vulgariter*, communément, comme tout le monde dit. Le proverbe finit même par signifier la bonne histoire qui se répète et divertit les générations⁷.

Nous nous proposons d'aborder ici une forme très particulière du genre proverbial. Le caractère dont on affuble un peuple, le blason populaire dont on qualifie les villes ou les pays sont certes du ressort de la parémiographie. Ils en adoptent la forme ramassée et souvent rythmée qui colle étroitement à un jugement de portée générale. Si la valeur morale en est souvent absente, nous retrouvons en eux la notoriété qui caractérise le proverbe. Ils véhiculent sous une formule abrupte des poncifs, des images d'une simplicité caricaturale par lesquelles les peuples sont censés se distinguer les uns des autres. C'est à travers eux que l'on voit se cristalliser l'idée de nation, d'appartenance à un groupe déterminé. Mais en revanche, ceux que l'on brocarde sont classés dans une entité différente dont on généralise les caractéristiques et surtout les défauts. Si bien que ces sentences ont servi à répartir les hommes en catégories définies, variables selon le point de vue de l'observateur, et qui ont sans doute contribué à accentuer les différences entre les peuples, à renforcer les incompréhensions, à rejeter chacun dans un monde clos, disons-le franchement, à créer des racismes. Nous vivons encore sur une partie de ces idées toutes faites qui ont traversé allègrement les âges jusqu'à nous. Nous essayerons de saisir l'origine d'une partie d'entre elles, d'en suivre le développement chronologique et de voir combien les circonstances historiques ont contribué à les forger ou les infléchir.

Le sujet en soi n'est pas neuf. Hans Walther y a consacré en 1959 un article fondamental dans lequel il a eu le mérite de dresser un catalogue de cent quatre-vingt-quinze « proverbes » ou blasons concernant les peuples⁸. Ces matériaux ordonnés alphabétiquement sont présentés pêle-mêle, sans classement méthodique ni critique des sources. Des textes anciens (fort rares au demeurant) avoisinent des recueils très récents. Il m'a semblé utile de reprendre le sujet en le complétant pour les hautes époques

et en essayant d'ordonner une partie des éléments recueillis. Je me suis limitée aux caractères généraux des peuples et, dans les classifications régionales, je n'ai pris en compte que les populations de la France et de ses voisins immédiats. Mon propos ne vise pas à étudier la forme des proverbes mais leur contenu, et surtout leur signification dans l'histoire des mentalités.

A travers tout le moyen âge se sont constituées des listes dites *Proprietates gentium* (devenues par la suite *Proprietates nationum*) qui énumèrent les peuples et leurs qualités ou leurs défauts caractéristiques. L'évolution du tableau des peuples à travers ces documents, la disparition de certains d'entre eux, leur remplacement par d'autres au fur et à mesure des transformations historiques sont autant d'éléments intéressants pour l'historien. On peut y suivre la permanence de certains traits de base concernant les habitudes prédominantes de différents pays mais y observer aussi des variantes successives apportées au cours des âges.

Déjà au début du VII^e siècle Isidore de Séville avait consacré le chapitre IX (§ 2) de ses *Etymologies* aux noms des peuples et s'étendait sur leur histoire et leur localisation géographique. Pour quatre d'entre eux il donne une indication de caractère : les Romains qu'il considère comme sérieux (*graves*), les Africains versatiles (*versipelles*), les Grecs légers (*leves*) et les Gaulois, courageux de nature, auraient l'esprit délié (*acriores ingenio*). Ces traits resteront fermement attachés à ces peuples, soit qu'ils correspondent à une certaine réalité, soit qu'ils portent témoignage d'une lointaine tradition indéracinable.

L'une des plus anciennes concaténations sur les caractères des nations est donnée par une compilation d'Oviédo qui daterait de 883, et qui est connue par plusieurs manuscrits de date postérieure⁹. Elle remonte en fait à une source antique, puisqu'y sont mentionnés sept peuples antiques : les Grecs, les Chaldéens, les Romains, les Perses, les Juifs, les Gaulois et les Ethiopiens ; mais elle a été remise à jour au haut moyen âge puisque s'y trouvent aussi mêlés aux précédents les Goths, les Francs, les Scots, les Bretons, les Saxons. Une autre liste, connue par plusieurs manuscrits du XI^e au XIII^e siècle¹⁰, est également établie sur la base d'une source d'époque romaine. Nous y retrouvons les mêmes peuples « antiques » — sauf les Ethiopiens — et, en outre, les Egyptiens et les Africains. S'y joignent, dans un ordre d'ailleurs différent, les mêmes groupes que ci-dessus, plus les Sarrasins, les Lombards, les Huns, les Suèves (ou les Souabes ?), les Bavares, les Gascons, les Espagnols, les Pictes et les Slaves, auxquels les deux manuscrits les plus récents ajoutent les Normands. L'impression est donc que cette concaténation date en fait du IX^e siècle.

Tandis que la première attribuait aux différents peuples soit une qualité, soit un défaut, la seconde concède à la plupart d'entre eux et une qualité et un défaut. Indice d'une source en partie commune, certains des traits relevés sont identiques mais d'autres divergent. Sont identiques : pour les Juifs, le sentiment d'envie (*invidia*) ; pour les Grecs, la science (*sapientia*) ; pour les Francs, la bravoure (*ferocitas*) ; pour les Scots, le goût du plaisir (*libido*) ; pour les Bretons, l'irascibilité (*ira*). En revanche, dans une source les Perses sont cupides, dans l'autre perfides ; les Chaldéens sont bons conseillers ou légers ; les Gaulois sont gourmands ou commerçants ; les Romains sont sérieux (comme le disait Isidore) ou orgueilleux ; les Saxons durs ou sots ; les Goths ont pour eux soit la force, soit la sobriété. S'il y a à la base des on-dit communs, des traditions différentes se sont mêlées. Ajoutons que la seconde liste plus complète et qui attribue à chacun vice et qualité, accorde en outre aux Juifs la prudence, aux Africains la débrouillardise (*ingenium*), aux Gaulois la fermeté, aux Francs le courage (*fortitudo*), aux Saxons l'entêtement, aux Scots la fidélité, aux Bretons l'hospitalité. Quant aux peuples qui n'apparaissent que dans la seconde concaténation, ils sont : les Sarrasins cruels, les Huns sauvages, les Suèves sales, les Bavares lourds, les Gascons portés à la luxure mais d'esprit agile ; les Espagnols ont du goût pour le vin et l'argutie ; aux Pictes on attribue de la dureté ou de l'orgueil ; aux Slaves la saleté ; enfin les Normands sont hardis ou pillards (*rapacitas*).

Remontant à ces mêmes époques et transmis par le même manuscrit, un autre dicton prétend que « le Grec se fâche avant qu'il n'y ait occasion, le Français pendant et le Romain après »¹¹. Ce proverbe vient confirmer ce que l'on dit du caractère posé des Romains et vif des Grecs, alors que le Franc occupe le juste milieu. Dans un manuscrit du XIV^e siècle¹² nous retrouvons cet adage déformé et appliqué à d'autres peuples, mais il garde inchangée une partie de son contenu : « La Gaule produit des hommes avisés dans l'action (*in facto*), la Flandre après l'action (*post factum*), la Lombardie prévoit l'action (*previdet actum*) ». Le Français comme le Franc est considéré comme un homme d'action qui n'agit ni par précipitation ni avec retard. Ce proverbe fustige pour sa lenteur non plus le Romain mais le Flamand et pour sa vivacité excessive non plus le Grec mais le Lombard. Les peuples antiques sont remplacés par les voisins immédiats de ceux dont on fait l'éloge. Nous sommes en plein moyen âge classique, sans doute au XII^e ou au XIII^e siècle, lorsque la Flandre joue le rôle historique que l'on sait et que les hommes d'affaire lombards se sont installés dans la vie économique de l'Occident.

Les concaténations de caractères nationaux figurent dans de nom-

breux manuscrits entre le XII^e et le XV^e siècle avant de passer dans les recueils de la Renaissance. Certains peuples antiques (Grecs, Romains, Juifs, Francs, Saxons) persistent longtemps avec des traits quasi immuables ; d'autres s'effacent rapidement, tels les Chaldéens, les Perses, les Egyptiens et les Africains. Ils sont remplacés parfois par des peuplades mineures : un manuscrit du XII^e siècle¹³, tout en reprenant presque à la lettre les catégories de la liste d'Oviédo, contient des notations nouvelles concernant la Méditerranée centrale et orientale à l'époque antique. Les Athéniens qualifiés d'*ingeniosi* y occupent une place avantageuse au milieu des Crétois menteurs, des Dalmates féroces, des Maures frivoles et des Galates indociles, méchants, peu enclins à l'étude. Selon la tradition isidorienne, les Grecs sont toujours qualifiés de *leves* mais on vante également leur intelligence (*astutia*), qualités et défauts qui s'équilibrent dans ce mélange d'admiration et de réticence qu'ont eu les Occidentaux vis à vis des Hellènes. Rappelons à propos de cette méfiance que le vers de l'Enéide (II 49) *Timeo Danaos et sua dona ferentes* est resté gravé suffisamment dans les souvenirs scolaires pour revenir comme un proverbe sous la plume des écrivains médiévaux : nous le retrouvons à Liège au XI^e siècle¹⁴ et au XII^e, dans le récit que fit Eudes de Deuil de l'arrivée des croisés à Constantinople et de l'effet que firent sur eux les envoyés trop obséquieux de l'empereur¹⁵. Mieux encore, Matthieu de Vendôme le choisit, dans son exposé de la théorie du style, comme exemple d'attribut propre à une nation¹⁶.

Arrêtons-nous encore sur une liste plus brève qui, bien que conservée dans un manuscrit du XIV^e siècle¹⁷, devrait représenter un état voisin du XII^e ou XIII^e siècle. Si les cinq peuples de base (Grecs, Romains, Juifs, Francs, Saxons) sont présentés avec des nuances nouvelles : vanité (*gloria*) pour les Grecs, envie pour les Romains, dureté pour les Juifs, quatre nouvelles nations interviennent dont trois ont des défauts grossiers, la quatrième une qualité : c'est par l'intelligence (*ingenium*) que brillent les Lombards qui seuls apparaissent à leur avantage. En revanche les Sarrasins sont caractérisés par le goût des plaisirs, la débauche (*luxuria*), les Slaves par l'ivrognerie (*ebrietas*) et les Teutons par la gloutonnerie (*ingluvies*). Remarquons que le terme Teutons (*Teutoni*) n'apparaît qu'à partir du XI^e siècle et dans le domaine italien. Il en est de même de l'appellation *Lombardi*, *Lumbardi*, qui remplace à la même époque le vieux terme *Longobardi*, *Langobardi* utilisé jadis dans la première liste espagnole. Ce terme s'imposera en France pour désigner tous les Italiens et non plus seulement ceux du Nord de la péninsule. Le caractère généralement péjoratif des appellatifs de cette concaténation proverbiale incite à déceler

une origine italienne puisque seuls les Lombards sont traités avec bienveillance. Les notations très superficielles qu'elle contient donnent à penser qu'elles ont pu être saisies sur le vif par des voyageurs en contact avec des étrangers à l'auberge ou aux affaires. Pourquoi ne pas penser à ces marchands italiens qui dominèrent le commerce européen et la Méditerranée à partir du XII^e siècle ? Ils étaient bien placés pour côtoyer les Sarrasins qu'ils accusent peut-être de *luxuria* en les voyant pratiquer la polygamie. Ils ont dû rencontrer quelques slaves ivres (ne dit-on pas encore « ivre comme un Polonais ») et ont pu être choqués à table par le solide appétit de quelque étranger d'origine germanique et de là, par un processus de généralisation hâtive, on parle de l'ivrognerie slave et de la goinfrerie des Germains. Pour renforcer cette hypothèse remarquons que c'est la dureté qui caractérise les Juifs, qui pouvaient être de rudes concurrents sur le marché des changes¹⁸.

Nous voyons donc bien combien l'étude des réactions chauvines ou xénophobes peut éclairer l'origine de ces locutions devenues proverbiales. Choisissons un nouvel exemple tiré d'un manuscrit du XIV^e siècle¹⁹. De la tradition antique seule surnage la *sapientia* des Grecs. Les autres peuples primitifs ont disparu. Les Arabes (*Sarraceni*) sont toujours taxés de *luxuria*, mais aux Lombards on accole l'*astutia* qui a une connotation plus inquiétante que l'*ingenium*. Nous trouvons cette fois d'autres groupes d'Italiens, fort mal considérés au demeurant puisque l'avarice est dite romaine et la parcimonie (*parcitas*) toscane. Ce dernier trait de caractère n'est pas isolé dans les locutions proverbiales concernant les Toscans²⁰, non plus que l'amour de l'argent pour les Romains (qui sont bien évidemment ici les habitants de la ville de Rome universellement brocardée et haïe à cause de la rapacité de la curie pontificale). En remontant vers le Nord, la même liste caractérise les Provençaux par la parure (*ornatus*), les Français par la courtoisie (*curialitas*) et les Anglais par une largesse incomparable. La sympathie se porte dorénavant vers le Nord en même temps qu'apparaissent des traits nouveaux, signes d'une civilisation raffinée. L'élégance vestimentaire des Provençaux (c'est-à-dire des Méridionaux) a été soulignée par divers auteurs au cours du moyen âge. Quant au terme *curialitas* apparu en latin dans la seconde moitié du XI^e siècle, il se répandra largement aux siècles suivants, parallèlement au français. Notons enfin que la prodigalité anglaise ressort déjà d'un passage d'Alexandre Neckam²¹ qui ajoute sentencieusement que le désir de donner croît quand l'argent augmente.

Il est intéressant de comparer cette longue concaténation avec un passage peut-être contemporain de Jacques de Vitry, tiré de la pittoresque

description de Paris qui forme un chapitre particulièrement vivant de son *Historia occidentalis*²². L'auteur dépeint avec la plume colorée et acerbe qu'on lui connaît la vie des écoles parisiennes. Les étudiants, venus de tous les coins de l'Europe, « se lançaient », écrit-il, « impudemment toutes sortes d'affronts et d'insultes », et le voilà débitant à la suite les affirmations injurieuses qui couraient sur les Anglais buveurs et coués (*caudatos*)²³, les Français orgueilleux, mous et efféminés dans leur tenue, les Teutons irascibles (*furibundos*) et ne sachant pas se tenir dans les banquets, les Normands vains et pleins de gloriole, les Poitevins traîtres et amis de ceux que la fortune favorise, les Lombards avarés, mauvais et incapables de se battre, les Romains séditions, violents et intéressés (*manus rodentes*), les Siciliens tyranniques et cruels, les Brabançons sanguinaires, incendiaires, routiers et ravisseurs, et enfin les Flamands légers, prodiges et adonnés aux plaisirs de la table, mous et lâches. Cette belle bordée d'injures est mise dans la bouche des jeunes gens qui, paraît-il, en venaient ensuite souvent aux coups. Jacques de Vitry a dû démarquer ici des racontars qui couraient dans le public parisien du début du XIII^e siècle, et exploiter quelque liste semblable à celles qui nous sont parvenues, mais dont il a cassé la forme rythmique pour l'insérer dans son discours à prétention littéraire. Ce passage me semble le témoignage d'un fait proverbial préexistant. Chacun des caractères dont on fustige les différentes nations est du domaine public, et nous en retrouverons d'autres exemples dans les sentences qui seront développées plus loin.

A partir du XIV^e siècle s'accroît encore le nombre des concaténations sur les vertus et les vices des nations. Les noms des peuples, de plus en plus nombreux, varient au gré de l'origine géographique des sources. Ainsi dans un manuscrit du XIV^e siècle apparaît une nomenclature presque complètement nouvelle²⁴. A peine le Grec figure-t-il en fin de liste comme rusé et le Juif qualifié de vorace (*devoratrix*). Nous voyons apparaître l'Espagnol plein de jactance, l'Allemand dur, violent (*acerbus*), l'Anglais mou (*viscosus*) et le Français plein de superbe (*mente superbus*). En face d'eux se manifeste une fois encore avantageusement le comportement noble des Lombards (*gestu sublimis*), alors que les autres peuples de la Péninsule en prennent pour leur grade : le Toscan avare, l'habitant des Pouilles de peu de foi, le Calabrais peu serviable et le Sicilien envieux. On stigmatise une fois de plus la fraude et la vie scandaleuse des Romains. On devrait donc trouver la source de ces dictons en Italie du Nord. Nous possédons des listes similaires portant sur les régions françaises. Dans l'une d'entre elles²⁵, où l'éventail des nations est très fermé : — l'Angleterre est accusée de fourberie (*deceptiones*), l'Allemagne de goût du luxe

(*luxuria*), chez les Italiens, on trouve l'avarice en Lombardie²⁶ et la simonie à la curie romaine, les régions françaises sont énumérées autour de la *Francia* où règne l'orgueil, alors que l'on trouve la ruse en Bretagne, la jactance en Picardie, en Bourgogne les serments (sans doute faux si l'on s'en tient à la vieille renommée de perfidie des Bourguignons)²⁷ et, en Normandie, le goût de la boisson.

En plein XV^e siècle, un texte intitulé « Qualités des diverses nations »²⁸, et attribué à Aenas Silvius Piccolomini, futur pape Pie II, reprend avec des variantes les antiques distinctions : les Grecs sont dits menteurs et non pas légers : les Gaulois (Français) sont maintenant désignés comme *leves*. Les Romains sont remplacés par les Latins qualifiés d'orgueilleux (*elati*) ou sérieux (*superciliosi*) avec quelques nuances dans le choix des épithètes. Ce sont les Germains et non plus les Francs qui ont des qualités guerrières (*bellicosi*), tandis que les Espagnols ont toujours la jactance et que les Ligures (autrement dit les Lombards) sont vains. Walther a relevé plusieurs longues séquences du XV^e et du XVI^e siècles où dominent les pays de l'Europe centrale et orientale.

Dans le grand Corpus des proverbes allemands de K. F. W. Wander figure au mot « Spanier »²⁹ une cinquantaine de variations sur les qualités ou les caractères respectifs de cinq peuples qui se présentent toujours dans un ordre identique : les Espagnols, les Italiens, les Français, les Anglais et les Allemands. Parmi eux dix-neuf présentent une traduction latine de date indéterminée dont l'incipit est invariablement *Hispanus*. Sans pouvoir tout citer, contentons-nous de dire que selon son aspect, l'Espagnol est comme un diable, l'Italien comme un homme, le Français comme une femme, l'Anglais comme un ange et l'Allemand comme une statue ; dans la réflexion l'Espagnol est prudent, l'Italien circonspect, le Français très rapide, l'Anglais imprudent et l'Allemand lent ; à table l'Espagnol est exigeant, l'Italien sobre, le Français gourmet, l'Anglais aime la table et l'Allemand est ivrogne, etc., etc. Notons que les cinq peuples sont aussi comparés à des animaux : l'Espagnol à l'éléphant, l'Italien au renard, le Français à l'aigle, l'Anglais au lion et l'Allemand à l'ours. Ces symboles sont tout à fait fantaisistes puisque dans d'autres dictons ce sont les Anglais qui sont assimilés aux renards, les Ecossais aux lions et les Normands aux ours. Les Français sont aussi comparés aux agneaux³⁰, les Bretons aux chèvres³¹ ou aux sangliers.

A ces concaténations sur les caractères des peuples s'opposent les proverbes proprement dits, c'est-à-dire des textes concis, de deux ou trois

vers, faciles à mémoriser et où s'exprime à l'emporte-pièce la caractéristique d'une nation ou l'opposition qui en sépare plusieurs. Si l'on remonte jusqu'à l'époque carolingienne, rappelons qu'Eginhard rapporte à propos du traité que Charlemagne conclut avec l'Empereur de Constantinople que les Grecs s'inquiétaient de la puissance des Francs ainsi que l'atteste, dit-il, le proverbe grec qu'il cite dans la langue originale :

« Si tu as le Franc comme ami,
c'est que tu ne l'as pas comme voisin »³²

Or nous venons de voir que les listes étudiées plus haut reconnaissent aux Francs la bravoure (*ferocitas* et *fortitudo*). Bien plus tard ce trait distingue toujours les Français du Nord. Lorsque Raoul de Caen dans ses *Gesta Tancredi* décrit de façon imagée l'opposition entre l'armée de Godefroid de Bouillon à la première croisade et celle de Raymond de Saint-Gille, il rappelle la comptine enfantine (*puerorum nenia*) qui se chante alors :

Franci ad bella, Provinciales ad victualia,
Les Francs au combat, les Provençaux à table³³

Gautier de Châtillon, en faisant dans son *Alexandrède* l'inventaire de ce qui fait la gloire des nations, donne aux Français l'armée (*Francia militibus*) (VII 410). Au XIII^e siècle courait l'adage flatteur :

Les Français ont l'habitude de vaincre sans nuire
(*Vincere mos est Francigenis, nec sponte nocere*)³⁴

Un autre proverbe disait que

D'armes, de troupes, de biens, d'honnêteté et de sagesse
la France est pourvue et nul autre ne l'égale³⁵

La valeur guerrière vient donc au premier rang des qualités de ce pays. Elle n'est pas absente non plus d'un adage formulé dans un style fort ampoulé où il est question de l'Angleterre et de la Flandre qui pleurent [de dépit] parce que la France, sans fraude, bénéficie des bienfaits de la fortune, du butin et des combats : on lit avec un bel exemple d'*annominatio* :

Anglia, Flandria flent quia Francia, nescia fraudis
*Continet hec tria praemia, praedia, praelia laudis*³⁶

La seconde qualité qui distingue notablement la France des autres nations est certainement la science, la culture. Le renom des écoles de la Loire puis de l'Université de Paris rejailit sur le pays tout entier. Un des

proverbes les plus répandus dans les manuscrits français au XIII^e siècle oppose au savoir des Français la soif des Anglais, l'ignorance des Bretons et la gloriole des Normands

(*Francis scire, sitis Anglis, nescire Britannis,
Fastus Normannis crescit crescentibus annis*)³⁷

Un autre rappelle que si la Flandre brille par le luxe et les plaisirs, la France elle, brille par l'enseignement (*doctrinis*)³⁸.

Ces adages sont loin d'être toujours louangeux : *Instabiles Galli* trouve-t-on dans un adage anglais du XII^e siècle³⁹. Cette instabilité, cette légèreté devient bientôt aux yeux des voisins germaniques un travers irrémédiable et Walther cite une trentaine de manuscrits et de textes germaniques où se trouve le dicton prémonitoire et sans doute tardif :

Gallorum levitas Germanos iustificabit,
La légèreté des Français justifiera les Germains⁴⁰

Les Français et les femmes, vieux sujet de raillerie au cœur même de la vieille misogynie médiévale :

Bacchus est un mal pour les Germains et la femme pour les Français.
Dis-moi ce qui nuit le plus — *vulva vel urna*?⁴¹

Les femmes françaises sont évidemment très mal traitées ; ainsi lit-on dans un manuscrit tardif ces vers cruels

La virginité française est la vertu des petites filles ;
là, seule une fillette peut porter le titre de vierge⁴²

Muliebris Gallia, trouve-t-on encore dans un exemple de l'*Ars dictandi* de Geoffroy de Vinsauf, « France efféminée, adonnée aux plaisirs, en regard de la Flandre *textrix*, industrielle, et de l'Ecosse déguenillée (*pannosa*)⁴³. Il faut rapprocher ce dicton de la comparaison du Français avec une femme, que donne la sentence *Hispanus* en parlant de l'aspect extérieur des peuples.

Les Français ont encore des distractions moins frivoles, ainsi ce talent pour le chant que leur attribue un proverbe tardif :

C'est par le sommeil que les Italiens se détendent,
par le chant les Français, par le vin les Allemands,
par le théâtre les Anglais et par les lamentations les tristes Espagnols⁴⁴

Ceci correspond certainement au grand développement de la polyphonie en terre française et au renom des chantres de ce pays, très recherchés dans les chapelles princières. Nous sommes cependant à la Renaissance,

comme en atteste l'allusion aux Anglais qui prennent leur plaisir au théâtre (*scena*). Dans d'autres proverbes plus anciens, c'est l'Auvergnat qui chante

(*Alvernus cantat, Brito notat, Anglia potat*)⁴⁵

ou encore le Normand⁴⁶.

Au physique, il semble que l'on considère que les Français sont roux. C'est du moins ce que l'on peut déduire par l'absurde du proverbe :

Méfie-toi d'un Italien roux, d'un Français blond
et d'un Allemand noir⁴⁷

La France est universellement célébrée comme la terre des vignobles et du vin :

Francia tot vites, tot habet Brabantia lites
Autant la France a de vignobles, autant le Brabant a de procès

disait-on dans ce pays au XII^e siècle⁴⁸. C'est aussi la terre de la gastronomie où sont unis le bien boire et le bien manger :

Toi, Germain, tu bois mais tu ne manges pas ;
tu ne bois pas, Anglais, mais tu manges ;
tu manges, Français, et tu bois bien,

constate avec satisfaction un apophtegme relevé par de Méry au siècle dernier⁴⁹. Peu de dictons latins ont chanté les mérites des vins régionaux. Cependant, dans son *Alexandréide*, Gautier de Châtillon n'a pas oublié de vanter le vin de son pays d'adoption, la Champagne : *celebri Campania Baccho* (VII 410), bien que l'illustre cru soit loin d'avoir encore gagné ses lettres de noblesse. Un poème sentencieux du XIII^e siècle fait une brève allusion au vin d'Anjou⁵⁰ et c'est seulement dans un manuscrit du XV^e siècle que nous trouvons le vin de Beaune qui, dit-on, blesse plus fort qu'une épée⁵¹. A cette même époque l'Alsace est célébrée comme une terre de vaillants buveurs⁵², et au-delà du Rhin, de très nombreux proverbes sont là pour attester le penchant des Allemands pour le vin (*Germanis vivere est bibere; Vinolentia Allemannis imperat*, etc.⁵³. Du reste le vin du Rhin et, dans une moindre mesure, celui de Franconie reviennent très souvent dans les dictons populaires⁵⁴.

Les buveurs de bière sont aussi répertoriés : les Normands et les Flamands qui consomment l'avoine⁵⁵. Ce n'est peut-être pas le vin qui a donné à l'Angleterre son renom de *potatrix*, qui fait parler de la soif de l'Anglais (*sitis Anglis; qui bibit, qui potat*)⁵⁶, à moins que la formidable exportation des vins de Bordeaux vers la Grande-Bretagne à partir du

XIII^e siècle ne vienne au contraire renforcer l'idée que l'Angleterre est un trou où s'engouffre la meilleure production des vignobles de France.

Parmi les provinces françaises quelques-unes reviennent plus souvent dans les proverbes. Il en est ainsi de la Normandie qui a assez piètre réputation. On accuse les Normands d'orgueil (*fastus*)⁵⁷, de fourberie et de versatilité⁵⁸ tout en leur reconnaissant, envers de leur principal défaut, des qualités d'élégance, le souci de leur chevelure et l'aisance de la parole⁵⁹.

On vante chez les Flamands leur art de vivre (*Flandria deliciis, doctrinis Gallia floret*)⁶⁰. Leur terre est célébrée au XIII^e siècle comme «nourricière de cavaliers, féconde en chevaux, en blé et en fourrage»⁶¹ mais est dite également industrielle (*textrix*)⁶².

A propos des Picards nous possédons un proverbe assez acerbe qui devrait remonter au plus à la Guerre de Cent ans :

Ces Picards ne sont pas lents au combat,
d'abord ils sont hardis puis couards
(*primo sunt hardi, sed sunt in fine coardi*)⁶³

La deuxième partie courait également à propos des Parisiens, comme nous aurons l'occasion de le dire.

Les Bretons furent aussi malmenés par la *vox populi*. Ils sont prompts à la colère (*succincti ad iurgia*)⁶⁴, d'après un manuscrit du XIII^e siècle et Geoffroy de Monmouth dans son *Historia regum Britanniae* les accuse d'avoir plus de jactance et de menaces à la bouche que d'audace et de probité⁶⁵. Ceci recoupe la tradition des concaténations du XII^e siècle à propos de l'*ira Britonum*. Le Breton est également considéré comme ignorant (*Francis scire, sitis Anglis, nescire Britannis*) comme nous l'avons dit plus haut, et le Florilège de Saint-Gatien du XII^e siècle contient l'adage pittoresque :

Il n'y a pas de poulet gras ni de Breton savant⁶⁶

La terre bretonne était-elle particulièrement renommée pour ses laitages ou au contraire ne pouvait-on s'en procurer à Paris ? Il le semble si l'on essaie d'interpréter les phrases toutes faites et parfaitement obscures sur les fromages ou le beurre envoyé par les Bretons :

De caseis Britonum mihi promissum peto donum

et

Hoc non est mirum si mandit brito butirum

que l'on retrouve dans tant de manuscrits médiévaux⁶⁷.

La conscience nationale née au cours du moyen âge du frottement des cultures et de l'opposition des mentalités n'exclut pas, au niveau régional, l'amour de la terre natale ou l'hostilité de ville à ville, l'esprit de clocher. Curieusement, les villes dont il est question dans les blasons qui vont suivre, sont voisines : de Poitiers à Angers, d'Orléans à Chartres et évidemment, plus au Nord, le phare parisien, tous ces lieux sont illustres par leur éclat dans la littérature latine des XI^e et XII^e siècles, et un certain nombre de sentences qui les concernent sortent de la plume de célèbres professeurs qui y enseignèrent. Ce sont ce que nous pourrions appeler des parémies littéraires. Il est vrai que des phrases de portée d'abord didactique ont pu s'incruster dans la mémoire des étudiants et, prenant en quelque sorte racine et se dégageant du contexte qui les encadraient, elles ont pu se comporter comme des dictons d'origine populaire. Les rancunes, l'amertume côtoient la louange dans ces textes souvent virulents où se profilent certains vices dévastateurs.

La description magnifiée de la terre natale domine parfois, comme dans ces deux vers du *Florilège* de Saint-Gatien (fin XII^e siècle) consacrés à *Pictavis aurea*,

Poitiers la dorée, gloire terrestre, terre de paix,
au climat agréable, plus claire que le ciel, pleine de poètes⁶⁸

Nous devons sans doute à Marbode de Rennes, qui fut professeur à Angers, une glorification des Angevins qu'Evrard de Béthune choisit dans son *Grécisme* comme exemple de la figure de style dite *complexio* (qui procède par interrogation et réponse) :

Qui sont ceux qui combattent avec courage ? Les Angevins.
Qui sont ceux qui écrasent leurs ennemis ? Les Angevins.
Qui sont ceux qui épargnent les vaincus ? Les Angevins.
L'envie n'atteint pas les excellents Angevins⁶⁹.

Il y a peu de chance qu'une louange aussi triomphaliste ait trouvé un réel écho en dehors de l'Anjou. Ailleurs, Angers est célébrée pour son vin dans un quatrain qui accorde aux villes de la Loire des attributs souvent peu flatteurs :

Angers a le vin, Poitiers la trahison et l'usure,
Tours et Blois la parole (*loquela*), Chartres la morgue (*fastus*),
Orléans les puanteurs, c'est-à-dire les vices (*fætores*)
et Paris la beauté qui éclipse toutes les villes⁷⁰.

Le blason introduit parfois des jeux de mots tout à fait injurieux : on colportait que comme Poitiers tire son nom d'un oiseau peint (*Pictavis*...

ex ave picta), Angers le tire de la fiente des oiseaux⁷¹ et une glose au *Graecismus* d'Evrard de Béthune développe cette étymologie fantaisiste tirée d'un mot grec inconnu, 'anda' qui se traduirait en latin par *stercus*⁷².

Orléans et Chartres ont la plus déplorable des réputations. Orléans est célèbre, comme on sait, par une école où s'enseignait avant tout la littérature, les auteurs, comme l'exprime un aphorisme tiré d'un manuscrit du XV^e siècle⁷³ :

*Tullia Turonis, auctores Aurelianis,
Artes Parisius, docuit Bononia Leges*
L'éloquence s'enseigne à Tours, les lettres à Orléans,
les arts libéraux à Paris, le droit à Bologne.

Geoffroy de Vinsauf dans sa *Poetria* confirma cette tradition :

A Orléans on inculquait aux jeunes gens (*tenellos*)
le lait des auteurs⁷⁴

Malheureusement ces jeunes enfants y contractaient également des vices condamnables :

Il a été élevé à Angers celui qui s'est perdu à Orléans

trouve-t-on parmi les proverbes du Florilège de Saint-Gatien⁷⁵. Deux vers du poète Hugues Primas écrits sous forme sentencieuse et repris proverbialement font d'Orléans la sœur d'une vieille courtisane⁷⁶. Enfin Dümmler avait signalé jadis des vers écrits dans un manuscrit du XII^e siècle, fustigeant la sodomie pratiquée à Chartres, Sens et Paris : « Toi, plus que toutes celles-là, Orléans, tu portes ce crime. Si Chartres et Paris se souillent du vice de Sodome ainsi que Sens, les Orléanais sont, si l'on juge bien leurs mœurs, les premiers séducteurs d'enfants »⁷⁷. Chartres suit de près dans cette voie si l'on accorde créance au proverbe tiré d'un manuscrit du XIII^e siècle :

Si quelqu'un ne veut pas vivre en sodomite,
qu'il évite Chartres de peur de passer
de l'état d'homme à celui de femme⁷⁸

Tel est l'écho désastreux qui accompagna la renommée fameuse des écoles de Chartres et d'Orléans.

Venons-en maintenant à la ville adorée et haïe, haut-lieu du savoir et de la perdition, Paris qui après Rome tient le second rang dans le nombre des proverbes médiévaux portant sur des villes. Elle a laissé des souvenirs

impérissables dans la mémoire de ceux qui y ont étudié ou enseigné. «Paradis de délices» écrit sur elle Alexandre Neckam dans son poème *De laudibus divinae sapientiae*⁷⁹, et Jean de Garlande la choisit comme thème lorsque dans sa *Parisiana Poetria* il veut définir l'hyperbole :

Le renom de Paris atteint les étoiles,
et la ville contient l'humanité entière⁸⁰

Mais je me garderais de considérer ces vers sentencieux comme des proverbes populaires. En revanche, redit à satiété et repris dans de nombreux manuscrits, il est un aphorisme qui fit long feu dans le monde des lettres au moyen âge :

Parisius locus egregius, mala gens, bona villa
Nam duo pastilla nummo venduntur
[sive pro nummo dantur] in illa:
Paris, place remarquable, mauvaises gens
(une version porte aussi *bona gens*), bonne ville ;
on y vend deux gâteaux pour un denier⁸¹

L'éloge est, comme on voit, très mitigé : le prestige du lieu est éclipsé par la chèreté de la vie et la mauvaise réputation des habitants. De même nature est une sentence tirée du florilège de Göttingen qui figure dans un manuscrit de 1366 contenant des poèmes du XI^e au XIII^e siècles :

Paris brille extérieurement comme le joyau de toutes les villes,
à l'intérieur elle pue comme une chèvre par la puanteur de ses vices
(*intus olet quasi capra solet, fetore malorum*)⁸²

La satire est parfois moins virulente mais s'attaque avec non moins d'efficacité au clergé tout puissant qui, rappelons-le en passant, domine l'Université : chez Jean de Garlande encore nous pouvons lire qu'« A Paris le peuple honnête ne combat pas, avisé il ménage le clergé, sa loi ne s'occupe pas de la perfidie »⁸³

Le peuple de Paris n'est pas bien vu des étrangers :

Parisienses sunt velut enses semper acuti
Primo sunt ardi, sed sunt in fine coardi
Les Parisiens sont comme des épées toujours acérées ;
au premier abord ils sont hardis puis deviennent couards⁸⁴

Nous retrouvons donc ici le reproche rappelé tout à l'heure à propos des Picards, et qui semble remonter à la fin du moyen âge. Remarquons encore que la comparaison entre le peuple de Paris et des épées bien pointues a été également appliquée aux Hambourgeois qui, dit-on, cherchent le

combat sans en connaître les règles⁸⁵, et que la ville d'Arles et le clergé de Blois sont aussi assimilés à des épées dressées contre leurs ennemis⁸⁶.

Les Parisiennes n'ont pas meilleure réputation que les femmes françaises dont, comme nous savons, la vertu était considérée comme très problématique dans les proverbes médiévaux. Nous retrouvons tout au long du moyen âge la sentence acerbe :

*Femina casta, securis acuta, cliensque fidelis
Hec tria Parisius numquam vel raro videbis,*
Une femme chaste, une hache affilée et un valet fidèle,
voilà trois choses que jamais ou rarement tu verras à Paris⁸⁷

Comme dans un manuscrit français du XIII^e siècle il fait suite à une satire sur les femmes attribuée à Walter Map, je lui accorderais volontiers une origine anglaise, mais il réapparut ultérieurement dans une suite impressionnante de manuscrits d'époques diverses. Un seul manuscrit français du XIV^e siècle contient deux vers d'une perfidie plus cruelle encore :

A Paris les enfants ne sont pas heureux ;
ils sont malheureux car leurs mères sont des putains⁸⁸

Nous mesurons ici quelle longue tradition recouvre la déplorable réputation que certains étrangers continuent à réserver aux parisiennes, et dont l'origine remonterait à l'antiféminisme des clercs.

Tous les étrangers se sont toujours plaints de la chèreté de la vie parisienne, et les proverbes la redisent à satiété. Eberhard de Brême dit Evrard l'Allemand qui, au début du XIII^e siècle, étudia à Paris et Orléans, se plaint dans son *Laborintus* de la *parisiana fames* qu'il eut à supporter et, comme il écrit

*Sicut Parisius est divitibus paradus
Sic est pauperibus insatiata palus*⁸⁹

Paris est un paradis pour les riches et pour les pauvres un marais où l'on ne peut se rassasier. La même conclusion se dégage, avec une formulation voisine, d'une sentence tirée d'un manuscrit du XV^e siècle souvent cité ; sous forme de *complexio*, interrogation suivie d'une réponse, il est dit :

*Petre, quid est Parisius ?
Habenti pecuniam paradus*⁹⁰

Sur ce sujet le dicton le plus courant et dont la première attestation se trouve dans un manuscrit anglais de la fin du XII^e siècle, mais qui n'a jamais cessé de se redire est :

Parmi des richesses nombreuses, alors que je n'ai rien,
je vis à Paris tel un autre Tantale
(*Parisius dego Tantalus alter ego*)⁹¹

Le même contenu est exprimé dans un vers du *Rapularius*, poème écrit en Allemagne du Sud au début du XIII^e siècle :

Certains fréquentent Paris et d'autres villes,
dépensent beaucoup et ont peu de profit⁹²

D'autres comptines germaniques du XIV^e siècle ressassent la même ran-cœur contre les difficultés de la vie universitaire parisienne :

Clerc, tu ne seras rien si tu vis à Paris,
tu sera épuisé, plus, dis-je, tu périras.
Si tu cherches des amis, tu verras que tu les ennuies ;
tu seras rongé par le souci et tu ne pourras rien apprendre⁹³

Deux vers, transcrits en allemand, réunissent Paris et Rome dans une perspective aussi peu agréable :

A Paris comme à Rome tu mangeras peu
si ta bourse contient peu d'argent⁹⁴

Mourir de faim peut aussi être un aiguillon pour l'étudiant besogneux car on disait, paraît-il, au XIII^e siècle sous forme toujours de *complexio* :

Qu'est-ce qui amène le perroquet à apprendre le grec et le français,
sinon le besoin ?
Qu'est-ce qui amène l'ignorant à devenir docteur (*ad magisterium*)
sinon la faim, le dénuement ?⁹⁵

Il reste à juger de la valeur de l'enseignement universitaire délivré par Paris. Un proverbe très répandu à la fin du moyen âge dans le domaine germanique et repris à satiété par tous les recueils allemands sous quatre formes quasi identiques, donne une idée très lucide des bienfaits de la science sur les esprits les moins doués :

*Parisius stolidum si quis deducet asellum,
Si fuit hic asinus, non ibi fiet equus.*
Si quelqu'un conduit à Paris un ânon stupide,
s'il était âne, il ne deviendra pas cheval⁹⁶

Sous une forme un peu moins imagée on trouve dans un manuscrit du XV^e siècle que :

Paris ne peut rendre intelligents les sots,
car nombreux sont ceux qui rentrent assoiffés de la bonne source
(*Nam de fonte bono multi redeunt sitientes*)

l'auteur de ces lignes, qui a fait un séjour à Paris, rappelle qu'il s'y est trouvé comme *Tantalus alter* et que, comme il n'a pas de fortune, il vit comme un avare au milieu des richesses⁹⁷.

Je voudrais joindre à ce dernier groupe de proverbes un aphorisme bien représenté dans les manuscrits allemands du XV^e siècle, qui dit que dans cette bonne ville de Paris on ferait plus vite de Bruneau un cithariste que de Primas un sophiste⁹⁸. L'allusion à Brunellus, le bourricot héros du *Speculum stultorum* de Nigellus de Longchamp me semble claire. Ce musicien me fait penser également à l'expression proverbiale *onoslyras* « l'âne joueur de lyre », symbole du sot incapable de comprendre la beauté⁹⁹.

Quant au Primas qui ne peut devenir sophiste, c'est-à-dire savant, sage, qu'il suffise de rappeler que le nom du fameux poète Hugues Primas était devenu au XIII^e siècle synonyme d'étudiant chahuteur, de bambocheur¹⁰⁰.

La permanence et la convergence des traits qui viennent d'être mis en lumière nous permettent de mesurer combien les énoncés proverbiaux dans leur forme lapidaire ont servi à fixer et à développer les idées toutes faites, les jugements expéditifs, les a-priori qui ont donné aux peuples de l'Europe un visage à la fois différencié et caricatural. Sous un fond de vérité, ils ont été une manifestation populaire de la vision raciste du monde médiéval.

Anne-Marie BAUTIER

CNRS, Paris

NOTES

1. Hans Walther, *Lateinische Sprichwörter und Sentenzen des Mittelalters in alphabetischer Anordnung*, 5 vol., Göttingen, 1963-1967.
2. H. Bresslau, *Die Werke Wipos*, Hannover und Leipzig, 1915 (M.G.H., *Script. rer. Germ.*) p. 66-73.
3. *Libellus proverbiorum*, ed. W.C. Korfmacher, Chicago, 1936 (University of Chicago).
4. J. Leclercq et H.M. Rochais, *Sancti Bernardi opera*, t. VI, 2, Roma, 1972.
5. J. Chatillon et M. Dumontier, Strasbourg, 1953 (extr. de *Rev. du moyen âge latin*, 9, 1953, p. 1-152).
6. *Ars versificatoria* I 16 éd. E. Faral. *Les arts poétiques du XII^e et du XIII^e siècle*, Paris, 1924, (Bibl. de l'Ecole des Hautes Etudes n° 238), p. 113.
7. Bulle d'Urbain II a. 1096 éd. dans F. Villard, *Recueil de documents relatifs à l'abbaye de Montierneuf de Poitiers* (Arch. hist. du Poitou, 59, 1973), n° 26, p. 44.
8. Hans Walther, *Scherz und Ernst in der Völker- und Stämme-Charakteristik mittellateinischer Verse* dans *Archiv für Kulturgeschichte*, 41, 1959, p. 263-301.
9. P. L. 129, col. 1126; M.G.H., *Auct. antiquiss.* 11, p. 389.
10. *Ibid.*, p. 389-390.
11. *Ibid.*, p. 390.
12. Walther n° 10306 (d'après un manuscrit conservé à Pommersfelden).
13. Walther (*Archiv*) n° 99 (d'après un manuscrit de la bibliothèque abbatiale d'Einsiedeln contenant des œuvres de Bède et d'Isidore; le texte qui nous occupe est intitulé *Vitia gentium*).
14. Egbert de Liège, *Fecunda ratis*, éd. E. Voigt, Halle, 1889, I 582.
15. H. Waquet, *Eudes de Deuil; La croisade de Louis VII roi de France*, Paris, 1949, (Doc. relatifs à l'hist. des croisades 3), p. 29.
16. *Ars versificatoria* (op. cit.), 82, p. 137.
17. Manuscrit d'Avignon n° 336, d'après Walther (*Archiv*) n° 77.
18. Dans la liste citée plus haut note 13, les Juifs sont dits *duri cervice et gravi corde*.
19. Walther (*Archiv*) n° 149 (d'après un manuscrit de Karlsruhe).
20. Paris, B. N. lat. 8427, f. 103 (XIV^e s.): *Tuscius avarus*.
21. Fragments d'Alexandre Neckam, éd. par M. Esposito dans *English historical review*, 30, 1915, p. 456: « *Quid sit avaritie pestis, gens anglicana nescit: crescit amor dandi, quantum pecunia crescit* »; cf. Nigellus de Longchamp, *Speculum stultorum*, ed. Wright, p. 63: « *dona pluunt populis et detestantur avaris* »; p. 65: « *Angligenas largos* ».
22. Jacques de Vitry, *Libri duo quorum prior orientalis sive Hierosolymitanae, alter occidentalis historiae nomine inscribitur*, ed. Fr. Moschus, Duaci, 1957, p. 279, et J. Fr. Hinnebusch, *The historia occidentalis of Jacques de Vitry*, Fribourg, 1972 (*Spicilegium Friburgense* 17), p. 92.
23. Sur l'Anglais pourvu de queue voir *Ysengrinus*, ed. E. Voigt, 1884, III 659; *Chronique de Vézelay*, IV 1428, ed. R.B.C. Huygens, *Monumenta Vizeliacensia*, Turnhout, 1976 (*Corpus Christianorum, Continuatio Mediaevalis* 42), p. 549; Walther n° 1054 et 31143; et surtout D. Th. Enklaar, *De gestaarte Engelsman* dans *Herfstlicht op velden van cultuur*, Assen, 1961, p. 22-64 et M. Willeumier-Schalijs, *Goscelinus en de gestaarte Engelsman* dans *Tijdschrift voor Geschiedenis*, 75, 1962, p. 229-231.
24. Walther (*Archiv*) n° 91 d'après Paris B. N. lat. 8427 f. 103.
25. *Ibid.*, n° 145a, d'après un manuscrit du XV^e siècle.
26. *Avaritia* in Lombardia; cette remarque qui a trait au commerce de l'argent pratiqué par les Lombards se trouvait déjà chez Gautier de Châtillon, *Alexandrède* VII 413: *Ligures amor urit habendi* et Jacques de Vitry la reprit à son compte: *Lombardos avaros, malitiosos et imbelles* (cf. note 22).
27. Glose au livre VIII v. 43 du *Graecismus* d'Evrard de Béthune, éd. J. Wrobel, 1887: *Allobroga: « Est enim quidam populus in Burgundia qui sic fuerunt dicti quod fidem Romanis politicam frugerunt et se a fidelitate eorum alienaverunt »*.
28. Walther (*Archiv*) n° 106.
29. K. F. W. Wander, *Deutsches Sprichwörter-Lexikon*, t. IV, Leipzig, 1876.

30. Walther (*Archiv*) n° 153a: «*Sculptor, dum sculpes Anglos, facies quasi vulpes, et Gallos agnos, Normannos fac bene magnos ursos, sed Britannos apros, Scotosque leones*».

31. *Ibid.*, n° 99: «*Saxones comparantur equis, Britones comparantur capris, Pictones comparantur iumentis, Scotis comparantur avibus*».

32. Eginhard, *Vita Karoli Magni*, éd. L. Halphen, Paris, 1923 (*Les classiques de l'hist. de France au moyen âge*), p. 50: «*illud graecum extat proverbium: tòn phránkòn phílon écheis? geítóna ouk écheis.*»

33. Raoul de Caen, *Gesta Tancredi in expeditione Hierosolymitana*, 61, éd. *Rec. hist. des croisades, Hist. occid.* III, 1866, p. 651.

34. Walther (*Archiv*) n° 101, d'après des manuscrits anglais du XIII^e siècle.

35. Walther n° 1364 d'après plusieurs manuscrits de la Bibliothèque nationale; cf. Haureau, *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale*, t. IV, p. 283: «*Armis, militia, rebus, probitate, sophia, / Francia munitur, nec eidem par reperitur*».

36. Haureau, *op. cit.*, t. VI, p. 117 (Paris B. N. lat. 15133 fol. 9; origine française, XIII^e siècle); Walther n° 1050a propose une version un peu plus tardive et moins flatteuse: *Anglia, Flandria, qui Francia retia fraudis...*

37. Walther n° 9911, d'après un manuscrit parisien du XIII^e siècle étudié par Haureau, (*op. cit.*), t. VI, p. 124, et un manuscrit de la fin du X^e siècle de la Bibliothèque de Berne.

38. Florilège de Saint-Omer, Bibliothèque de Saint-Omer n° 115 (écrit à l'abbaye de Clairmarais au début du XIII^e siècle; éd. Fierville dans *Notices et extraits des manuscrits publ. par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. XXI 1, p. 106): «*Flandria deliciis, doctrinis Gallia floret*».

39. Walther n° 12534, d'après Oxford, Bibl. Bodl., Digby 53 (fin XII^e siècle).

40. Walther (*Archiv*) n° 64.

41. Walther n° 1900: «*Bachus Germanio vexat, sed femina Gallos; dic mihi quid gravius — vulva vel urna — nocet?*»

42. Walther n° 10147b (manuscrit de Cassel du XVII^e siècle): «*Gallica virginitas parvarum est propria virtus, virginis hunc titulum sola pusilla gerit.*»

43. Geoffroy de Vinsauf, *Documentum de modo et arte dictandi et versificandi*, II 352, éd. E. Faral (*op. cit.*), p. 294: «*Te praesente tremit muliebris Gallia, textrix / Flandria, pannosa Scotia, teste fuga*».

44. Walther (*Archiv*) n° 163: «*Somno Itali, cantu Galli vinoque Alemanni, Scena Angli, planctu mesti recreantur Iberi*».

45. *Ibid.*, n° 101 (d'après plusieurs manuscrits anglais du XIII^e siècle).

46. Walther n° 2311: «*Cantat Normannus, bibit Anglicus, est Alemannus*»; Walther (*Archiv*) n° 118: «*Normannus cantat, Brito notat, Anglia potat*».

47. *Ibid.*, n° 29: «*Cave tibi ab Italo ruffo, ab albo Francigena et a nigro Alemanno*».

48. *Vita Arnulfi episcopi Suessionensis* dans *Acta Sanctorum ordinis sancti Benedicti*, VI 2 (1701, p. 555).

49. G. de Méry, *Histoire générale des proverbes, adages, sentences, apophtegmes*, t. III, Paris, 1928, p. 25: «*Tu, Germane, bibis, comedis non; / non bibis, Angle, / sed comedis; comedis, Galle, bibisque bene*» (cf. Walther n° 31649).

50. Paris, B. N. lat. 16089, édité par Haureau dans *Notices et extraits...*, XXXV 1, 1896, p. 210: «*Andegavis vino, Pictavis prodizione / gaudet*». La plus ancienne allusion au vin d'Anjou remonte à 1199 (cf. R. Dion, *Histoire de la vigne et du vin en France des origines au XIX^e siècle*, Paris, 1959, p. 274). Le vin de la Loire était déjà célébré par les poètes au début du XIII^e siècle, cf. Alexandre Neckam, *De laudibus divinae sapientiae*, III 773, p. 43: «*Lampredas Ligeris, mensas ditante Falerno / Laudat Namnetis deliciasque vocat*». Rappelons que Mathieu de Vendôme caractérise ses concitoyens de buveurs (*Ars versificatoria* 38, éd. Faral [*op. cit.*] p. 164, 29: «*Militat in pateris Windocinense genus*»).

51. Walther n° 33462c d'après un manuscrit de Berne du X^e siècle: «*Vinum Belnense me ledit fortius ense*». Beaune était déjà connue pour son vin dès le IV^e siècle (cf. Dion, *op. cit.*, p. 139) et Guillaume le Breton dans sa *Philippide* (I 581-582 [éd. F. Delaborde p. 30]), choisit pour la décrire une métaphore inspirée également de la guerre: «*Cum multis suberat aliis vinosas Bealna, / indicens cerebris vino fera bella rubenti*».

52. Walther (*Archiv*), n° 6: «*Alsacia licet modica, crede mihi, terra, / sunt potatores in mundo non meliores*». Bien antérieurement à ce texte qui remonte à la fin du moyen âge, dès l'époque carolingienne, Ermold-le-Noir célébrait déjà la vertu du vin d'Alsace (*Épître au roi Pépin* [éd. E. Faral, 1932], v. 111-114, p. 210).

53. Walther, n° 10284a et n° 33461c; *Ibid.*, n° 10284: «*Germani possunt cunctos tolerare labores: / O utinam possent sic tolerare sitim!*»; n° 28566: «*Si latet in vino verum, ut proverbial dicunt, / invenit verum Teuto, vel inveniet*».

54. Walther, n° 1901a, 33466a et 33490; *Ibid.* n° 9913 et 25574.

55. Walther (*Archiv*), n° 69 et 101: «*Gens Normannigena fragili nutritur avena*»; cf. Al. Canel, *Blason populaire de la Normandie comprenant les proverbes, sobriquets et dictons relatifs à cette ancienne province et à ses habitants*, t. I, Rouen, 1859, p. 3-4 cite un passage de Wace concernant les Normands Draschiers ou Braschiers, c'est-à-dire «*buveurs de bière*» — Walther (*Archiv*), n° 70 et 101: «*Gens, tibi, Flandrigena, cibus est et potus avena*».

56. Walther, n° 9911: «*Francis scire, sitis Anglis, nescire Britannis*» *Ibid.*, n° 2311: «*Cantat Normannus, bibit Anglicus, est Alemannus*»; *Ibid.*, n° 1053: «*Anglice, nunc pota, bene potat gens tua tota; / est liquor ad vota, res erit absque nota*». Jacques de Vitry qualifiait aussi les Anglais de «*Anglicos potatores*» (cf. *supra* note 22). Nigellus de Longchamp dans son *Speculum stultorum* (1057) écrit à leur propos: «*Fercula multiplicat et sine lege bibunt*». Renommée bien assise dès le XII^e siècle si l'on en croit Jean de Salisbury (*Policraticus* II p. 65: «*novit experientia vestra quod potationis assiduitas apud exteris nationes fecerit Anglos insignes*»; Geoffroy de Vinsauf, *Poetria nova* 1003, éd. E. Faral (*op. cit.*), p. 228: «*potatrix Anglia*».

57. Gautier de Châtillon, *Alexandréide* VII 412 (P. L. 209): «*Arcturo Britones, solito Northmannia fastu, / Anglia blanditur*»; Walther, n° 9911: «*Fastus Normannis crescit crescentibus annis*». Jacques de Vitry les qualifie de «*inanes et gloriosos*» (cf. *supra* note 22); Geoffroy de Vinsauf, *Poetria nova* 1004, (*op. cit.* p. 228): «*jactatrix Normannia*».

58. Walther (*Archiv*), n° 101: «*Gens Normannigena... / subdola, ventosa, mendax, levis insidiosa... / Vincere mos est Francigenis nec sponte nocere / Prodere dos Normannigenis belloque pavere*».

59. Walther, n° 30707 (d'après un manuscrit anglais du XIII^e siècle: «*Sunt castigati Normanni crine, faceti / verbis, natalis si patiat humus*».

60. Cf. *supra* note 38: voir aussi Jacques de Vitry (*op. cit.*), p. 279: «*Flandrenses superfluos, prodigos et comessionibus deditos et more butyri molles et remissos*».

61. Raoul de Caen, *Gesta Tancredi* (*op. cit.*), 15 p. 616.

62. Cf. *supra* note 43.

63. Walther, n° 12984 d'après G.A. Crapelet, *Proverbes et dictons populaires aux XIII^e et XIV^e siècles*, Paris, 1831, p. 56.

64. Walther (*Archiv*), n° 174: «*Sunt mihi succincti Britones ad iurgia, quorum / Arturus numquam perveniendo venit*». Ce texte cité d'après un manuscrit d'Oxford du XIII^e siècle, est daté par l'allusion à la mort d'Arthur de Bretagne que rappelle également Jacques de Vitry dans le passage cité (note 22): «*Britones autem leves et vagos iudicantes, Arturi mortem frequenter eis obiciebant*».

65. Ph. Menard, *Le rire et le sourire dans le roman courtois en France au moyen âge (1150-1250)*, Genève, 1969, p. 729-730: «*dicebat Britones magis iactantia atque minis abundare quam audacia et probitate valere*».

66. Florilège de Saint-Gatien, 192, éd. A. Wilmart dans *Revue bénédictine*, 48, 1936, p. 32: «*Nec pinguis pullus, Brito nec sapiens erit ullus*; cf. Walther (*Archiv*), n° 113: «*Nec pinguis pullus, nec Brito providus ullus*». Rappelons encore que dès le VII^e siècle, Isidore de Séville faisait un jeu de mots douteux sur le nom de ce peuple: «*Brittones quidam latine nominatos suspicantur, eo quod bruti sint*» (cf. *Etymologies* IX 2, 102).

67. Walther, n° 5036: «*De caseis Britonum mihi promissum peto donum*» d'après un manuscrit anglais du XIII^e siècle. Ce texte figure aussi dans Paris B. N. nouv. acq. lat. 410 décrit par Hauréau dans *Notices et extraits de quelques manuscrits latins...*, V, 1892, p. 65. Walther, n° 11036: «*Hoc non est mirum, si mandit Brito butirum*; cf. Florilège de Saint-Gatien (*op. cit.*) 254, p. 35.

68. Florilège de Saint-Gatien (*op. cit.*) 196, p. 32: «*Pictavis aurea, gloria terrea, terra quietis, / utilis aere, clarior ethere, plena poetis*».

69. Walther, n° 24833; P. L. 171, col. 1688 A.

70. Paris B. N. lat. 16089 d'après B. Hauréau dans *Notices et extraits*, XXXV 1, 1896, p. 210: «*Andegavis vino, Pictavis proditione / gaudet et usura Turonis Blesisque loquela / Carnotum fastu, fœtoribus aurelianus, / Parisius decore, quae villa praevallet omni*».

71. Paris B. N. lat. 15133 (XIII^e siècle) d'après Hauréau, *Notices et extraits* (*op. cit.*), IV, p. 284: «*Sicut Pictavis nomen trahit ex ave picta / sic et Andegavis avium de stercore dicta*»; cf. Florilège de Saint-Gatien (*op. cit.*) 131 p. 28.

72. Evrard de Béthune, *Graecismus* (*op. cit.*) VIII 29, p. 28: «*Anda graece est stercus latine,*

et inde Andegavis et est nomen civitatis et derivatur a stercorebus avium, qui ubi invenerunt stercore avium ibi fundaverunt civitatem».

73. Walther n° 31773 d'après un manuscrit du XVe siècle conservé à la Bibliothèque vaticane et qui contient un grand nombre de textes d'origine allemande.

74. Geoffroy de Vinsauf, *Poetria nova* 1008, éd. E. Raral (op. cit.), p. 228: «Aurelianus / educat in cunis auctorum lacte tenellos».

75. Florilège de Saint-Gatien 27 (op. cit. p. 22): «Nutrit Andegavis quem perdit Aurelianus».

76. W. Meyer, *Die Oxforder Gedichte des Primas*, dans *Nachr. d. Gesellsch. d. Wissensch. Göttingen, Phil.-Hist. Klasse*, 1907, p. 147: «Res erit archana de pellicia veterana, / quod tua germana fuerit clamis Aureliana»; cf. Walther, n° 7856a et 26641 avec des variantes douteuses.

77. E. Dümmler, *Briefe und Verse des neunten Jahrhunderts*, dans *Neues Archiv*, 13, 1888, p. 358: «Tu magis insanis his omnibus, Aurelianus, / que titulum sceleris huius habendo peris. / Sordent nunc husque Carnotum Parisiusque / in sodome vitio, Senonis quoque fit Paris Io. / Aurelianeses sunt primi, si bene penses / illorum mores, puerorum concubitores».

78. L. Delisle, *Notice sur des manuscrits du fonds Libri conservés à la Laurentienne*, dans *Notices et extraits, XXXII* 1, p. 68: «Si quis in hac vita vult vivere non sodomita, Carnotem fugiat, ne de mare femina fiat» (d'après un *Ars dictaminum* enseigné à Orléans au XIIIe siècle); cf. aussi Walther (*Archiv*), n° 157.

79. V 563 (ed. Wright, 1863), p. 453: «Parisius quidam, / paradisi deliciarum / est maior, cum sit maxima laude mea».

80. *Parisiana Poetria*, 300, ed. Traugott Lawler, New Haven and London, 1974, p. 128: «Sidera Parisius famoso nomine tangit, / humanumque genus ambitus urbis habet».

81. Walther, n° 20714, d'après des manuscrits étagés entre le XIIIe et le XVe siècles.

82. Ed. E. Voigt dans *Romanische Forschungen*, 3, 1887, p. 281 (n° 85); cf. Walther, n° 20718 et (*Archiv*), n° 126.

83. Walther, n° 20719: «Parisius proba non pugnat gens, parcere clero / provida, non curat perfidiam sua lex». Cf. aussi Walther, n° 20714: «Parisius, doleas numquam caricatura dolore, / si clero careas, qui te ditavit honore».

84. Walther, n° 20711a et (*Archiv*), n° 123: «Parisienses sunt velut enses semper acuti, / primo sunt ardi, sed sunt in fine coardi».

85. Walther (*Archiv*), n° 79: «Hamburgenses sunt velut enses semper acuti, / prelia poscunt, nec bene noscunt moribus uti».

86. *Ibid.*, n° 34: «Clerus Blesensis hostes truncat velut ensis / Nos Carnotenses truncabimus ensibus enses» (cf. Florilège de Saint-Gatien [op. cit.], 36, p. 48; *Ibid.*, n° 115: «Nobilis in primis dici solet ira leonis. / Urbs Arelatensis est hostibus hostis ut ensis»).

87. Walther, n° 8994, d'après Paris, B. N. Franç. 25405 (début XIIIe siècle) et une dizaine de manuscrits divers.

88. Walther, n° 20716: «Parisius nati non possunt esse beati; / sunt in felices, quia matres sunt meretrices».

89. Ed. E. Faral (op. cit.), p. 369, v. 944; cf. Walther, n° 29600.

90. Walther, n° 21466a (d'après Berne n° 211).

91. *Ibid.*, n° 12617: «Inter opes multas cum sit mihi nulla facultas, / Parisius dego Tantalus alter ego».

92. *Rapularius* V 375, ed. K. Langosch, Heidelberg, 1929 (*Sammlung mittellateinischer Texte* 10), p. 71; cf. Walther, n° 25221a.

93. Walther, n° 2831: «Clerice nullus eris, si Parisius patieris / defectus eris; plus, loquor, immo peris, / Si socios queris, ipsos turbare videris; / Cura morderis, discere nil poteris».

94. *Ibid.*, n° 20720: «Parisius, Roma prestant tibi fercula pauca, / In se si pera tua raro continet era»; cf. Walther (*Archiv*), n° 127.

95. *Ibid.*, n° 25008: «Quid docet psittacum grecum et gallicum nisi necessitas! / Ad magisterium quid trahit inscium ni fames, nuditas!».

96. *Ibid.*, n° 20721, 20722, 20712 et 29059.

97. *Ibid.*, n° 20717, d'après un manuscrit du XIIIe siècle d'origine bavarroise ou autrichienne.

98. *Ibid.*, n° 32257 d'après des manuscrits du XIVe et du XVe siècle: «Urbs bona Parisius: de Brunello citharistam / efficeret citius quam de Primate sophistam».

99. Julien de Vézelay, *Sermons* 16, 226, éd. D. Vorreux, 1972, t. I, p. 342): «Nescit onosliras lyricis delectari»; cf. *Novum Glossarium mediae latinitatis*, s.v.

100. W. Meyer, *Die Oxforder Gedichte des Primas* (op. cit.), p. 147.